



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 5 juillet 2024,

Présence de cyanotoxines : La Baignade est interdite sur le petit lac de la Raho, dès aujourd'hui

Suite aux résultats d'analyses réalisées par le Département et sous la supervision de l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Département a décidé d'interdire la baignade dans le petit lac de la Raho jusqu'à nouvel ordre.

En effet, les contrôles réalisés hier par le Département ont détecté la présence de cyanotoxines.

Un arrêté municipal va être pris, dès aujourd'hui, par la commune de Villeeneuve-de-la-Raho et affiché au niveau du poste de secours ainsi que sur les entrées du Lac.

De nouveaux prélèvements ont été réalisés aujourd'hui et d'autres sont programmés dès ce lundi 8 juillet, afin de voir si l'interdiction pourra être levée dans les prochains jours.

À rappeler que le suivi des cyanobactéries est réalisé par l'Agence Régionale de Santé, complété par des auto-contrôles effectués à la demande du Département, en tant que gestionnaire du site.

